



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 31 Mai 2010

Délibération n°2010-15

Date de convocation : 20 Mai 2010
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 22
Suppléants : 2
Absents non remplacés : 10
Votants : 24

L'an deux dix, le trente et un mai à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la Mairie de Le Pontet, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE.

ETAIENT PRESENTS :

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :

M. ORLANDO - M. BUIS - M. CORTADE - M. QUIOT - M. RANDOULET - M. GOUDON - M. BEL - M. GUIN - M. BANACHE - M. VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUVEZE :

M. BARONE - Mme LAGET - M. PEREZ - M. LAGNEAU - M. GARCIA

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DU RHONE GARDOISES

M. GUEDES - M. LANGLADE - M. ANASTASY - M. DEL BIANCO - M. MANETTI - Mme BOUSQUET

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT

M. GROS - Mme LAFAURE - M. MARGAILLAN

Secrétaire de séance : Mme Chantal BOUSQUET

OBJET : Validation du Diagnostic de l'étude « Stratégie d'évolution d'aménagement du Pôle Régional d'Avignon Nord »

Rapporteur : M. Alain CORTADE

Le rapporteur expose :

Monsieur Alain CORTADE, Président, rappelle que par Délibération n°2009-41 en date du 19 Octobre 2009, le Comité Syndical l'a autorisé à signer un marché de prestations intellectuelles avec le Groupement INTERLAND, TRANSITEC, AID Observatoire, C21 pour définir une stratégie d'évolution d'aménagement du « Pôle Régional Avignon Nord » au sein du SCOT du Bassin de Vie d'Avignon.



Cette étude doit se dérouler en trois phases :

- le Diagnostic partagé destiné à synthétiser et problématiser les enjeux ;
- les orientations avec l'élaboration de scénarios qui sera intégré au Document d'Orientations Générales du SCOT;
- le plan guide pour les trois communes Sorgues, Le Pontet, Vedène.

3 instances ont été retenues pour mener à bien cette étude :

- le Comité Technique Restreint avec un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage, un appui technique à l'équipe des prestataires retenue,
- le Comité de Pilotage composé du Bureau du Syndicat, les représentants de l'Etat et du Conseil Général de Vaucluse avec un rôle de première validation politique,
- le Comité Elargi pour consultation et propositions d'amendement ;

avec pour échéancier une validation dans le courant du 1^{er} Semestre 2011.

Le Comité Technique Restreint s'est réuni à deux reprises les Vendredi 27 Novembre 2009 et Mardi 26 Janvier 2010, le Comité de Pilotage le Jeudi 11 Février 2010 et le Comité Elargi le 12 Mars 2010.

Il rappelle également que le Comité Elargi du 12 Mars 2010 a été précédé de 3 autres. Le premier en Février 2009 à l'initiative de Monsieur le Préfet de Vaucluse qui a demandé cette étude. Deux autres ont suivis au Printemps 2009 ayant pour objet la présentation de la feuille de route et le cahier des charges.

Aujourd'hui il s'agit de valider la première phase de l'étude, à savoir le diagnostic partagé.

Il indique que le Conseil Général de Vaucluse a fait part de son avis par écrit.

Pour le Conseil Général de Vaucluse le Pôle Avignon Nord peut tirer profit d'atouts déterminants :

- sa position géographique,
- le plus gros pôle commercial actuel de la vallée du Rhône au Sud de Lyon,
- un rôle de laboratoire d'expérimentations commerciales ;

en revanche, il comporte des points faibles :

- une forte sensibilité paysagère, or la qualité urbaine de cette entrée est fortement banalisée,
- des difficultés dans les déplacements,
- une forte sensibilité hydraulique, un fonctionnement hydraulique complexe,

Le Conseil Général demande d'approfondir :

- le volet déplacement,
- le volet sur le fonctionnement hydraulique,

Il manque :

- une analyse de l'activité industrielle et logistique.

Le Département rejoint l'analyse sur :



- un besoin important de la cohérence des implantations et de rééquilibrage entre le Pôle Avignon Nord et l'activité commerciale des centres-villes,
- un enjeu de rééquilibrage des déplacements à travers une diversification de l'offre en modes alternatifs à la route,
- un nécessaire rééquilibrage des fonctions urbaines avec un niveau de mixité qui reste à établir dans des espaces aujourd'hui trop marqués par la mono fonctionnalité,
- une cohérence écologique et paysagère à construire,
- un potentiel de constitution d'un véritable quartier d'agglomération.

L'Agence d'Urbanisme de l'Aire Avignonnaise présente le diagnostic, précédé des réunions indiquées précédemment, abondé des avis des différents partenaires associés.

L'Assemblée est invitée à se prononcer à ce sujet.

Après avoir entendu le rapporteur,

VU le débat ayant suivi la présentation,

LE COMITE SYNDICAL,

- **VALIDE** le diagnostic de l'étude « Stratégie d'évolution d'aménagement du Pôle Régional d'Avignon Nord »

Vote du Conseil : POUR : 24
 CONTRE : /
 ABSTENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le : 22/06/2010



Pour extrait conforme
Le Président

Alain CORTADE